



HAL
open science

Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar

Alioune Diagne, David Lessault

► **To cite this version:**

Alioune Diagne, David Lessault. Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar. CEPED. CEPED, pp.41, 2007, Les Collections du CEPED. Regards sur. halshs-00740657

HAL Id: halshs-00740657

<https://shs.hal.science/halshs-00740657v1>

Submitted on 10 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar

Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar

Alioune DIAGNE

IPDSR/UCAD

David LESSAULT

INED

Le CEPED qui associe l'Institut National d'Études Démographiques (INED), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de Paris 5 est soutenu par le ministère des Affaires étrangères. Il consacre ses activités à stimuler la collaboration scientifique entre des équipes de recherche du Nord et du Sud dans le domaine de la population et du développement.

L'appui du CEPED, autour de missions de valorisation, de formation, d'expertise et de documentation, s'exerce dans quatre champs thématiques.

- Santé de la reproduction
- Sociétés, famille et genre
- Peuplement, urbanisation, mobilité et environnement
- Méthodologies : collecte et analyse

Ses activités, coordonnées par des chercheurs expérimentés dans le domaine, sont organisées sous forme de groupes de travail afin d'aboutir à des sessions de formation, des ateliers, des séminaires et des conférences internationales.

Comité éditorial : Comité de pilotage

Cambrézy Luc	Golaz Valérie
Desgrées du Loû Annabel	Guillaume Agnès
Ferry Benoît	Lelièvre Éva
	Molmy William

Réalisation technique : Yvonne Lafitte

Photo de couverture : © – Stéphane Brabant
Conception graphique : sbgraphik – www.sbgraphik.com

Édité avec le soutien du ministère des Affaires étrangères – DGCID

© Copyright CEPED 2007
ISSN 1776-6184 – ISBN 978-2-87762-173-1
Centre Population et Développement
Campus du Jardin Tropical de Paris
Pavillon Indochine
45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex – France
Téléphone : 33 (0)1 43 94 72 90 – Fax : 33 (0)1 43 94 72 92
Courriel : ceped@ceped.cirad.fr
Web : <http://ceped.cirad.fr>

Table des matières

Table des matières.....	5
<u>Introduction.....</u>	<u>6</u>
<u>1. Un environnement défavorable à la sortie de l'hébergement des jeunes.....</u>	<u>10</u>
<u>1.1. Une crise économique qui persiste et des rapports sociaux et familiaux qui évoluent</u>	<u>10</u>
<u>1.2. Évolution de la situation de l'habitat à Dakar : de faibles possibilités d'accès au</u> <u>logement.....</u>	<u>13</u>
<u>2. Vers une décohabitation plus tardive des jeunes ?</u>	<u>17</u>
<u>2.1. Les jeunes générations restent en situation d'hébergement plus longtemps que leurs</u> <u>ânés.....</u>	<u>17</u>
<u>2.2. La constitution du foyer dans le domicile parental : une pratique de plus en plus</u> <u>répandue</u>	<u>21</u>
<u>3. Émancipation résidentielle différée : quel(s) impact(s) sur la recomposition des</u> <u>« pouvoirs » au sein des ménages?.....</u>	<u>27</u>
<u>3.1. Des jeunes femmes et hommes fortement impliqués dans l'économie domestique...27</u>	<u>27</u>
<u>3.2. Une participation croissante aux prises de décisions au sein des familles</u>	<u>31</u>
<u>Conclusion</u>	<u>34</u>
<u>Bibliographie</u>	<u>36</u>
<u>Listes des encadrés, figures et tableaux.....</u>	<u>41</u>
Liste des sigles utilisés.....	43
Liste des sigles utilisés.....	43

Introduction

Au début des années 1990, une équipe de chercheurs concluait unanimement ses analyses sur la société dakaroise par la phrase suivante : « *les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent* » (Antoine *et al.*, 1991). Avec la persistance de la crise et la rapidité des évolutions démographiques et familiales, cette formule a-t-elle conservé sa pertinence ? Aujourd'hui un changement semble s'opérer suite à l'amenuisement progressif des ressources des aînés ou à leur disparition : les jeunes s'investissent davantage dans le partage des charges et des dépenses du ménage. Assiste-t-on pour autant à un effritement du modèle caractérisé par la dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs aînés et à l'avènement d'un modèle qui reposerait à l'inverse sur une dépendance croissante des familles vis-à-vis des jeunes actifs ?

Cette recherche porte sur l'émancipation résidentielle des jeunes et les recompositions des rapports intergénérationnels dans l'agglomération dakaroise. Elle interroge les effets de la persistance de la crise économique sur les comportements résidentiels des jeunes à Dakar. Notre propos reposera principalement sur l'analyse des trajectoires résidentielles des jeunes dakarois et leur incidence sur la redistribution des rôles au sein des familles. Une première hypothèse fondamentale est que la dégradation du contexte économique et social dakarois a généré un retard à la décohabitation des jeunes du domicile familial. Afin de tester cette hypothèse, nous avons centré nos analyses sur l'étude du processus d'émancipation résidentielle à partir des données recueillies par l'enquête « Jeunesse et Famille en devenir à Dakar ». En effet, le contexte de « crise urbaine », en imposant de nouvelles contraintes, semble avoir affecté les modalités d'accès au logement et modifié l'orientation des choix résidentiels familiaux. Si, dans le cadre de cette hypothèse initiale, nous mettons particulièrement l'accent sur une catégorie précise de population : les jeunes, *in fine*, nous tenterons d'apporter un éclairage sur un questionnement plus global, celui de la recomposition des rapports intergénérationnels au sein des ménages.

L'étude de cette transition pressentie d'un modèle à l'autre n'est pas sans poser certains problèmes en termes de méthodologie et de mobilisation de données disponibles sur la question. Aussi, avons-nous pris le parti de nous appuyer sur une démarche qui associe l'analyse de données quantitatives et qualitatives. Les données utilisées ont été recueillies dans le cadre du programme de recherche « *Jeunesse et famille en devenir* » conduit par l'IRD et l'IFAN en 2001. Ce programme avait pour objectif principal de recueillir, par le biais d'enquêtes spécifiques, les données nécessaires à des analyses pertinentes sur les conséquences de la crise économique sur les comportements démographiques des populations dakaroises, en particulier, sur les

recompositions familiales, l'entrée des jeunes dans la vie adulte et sur les stratégies familiales d'éducation. Pour ce faire, le programme avait deux volets : un volet quantitatif et un volet qualitatif. É

- L'enquête quantitative s'est déroulée en deux temps. Une première enquête auprès de 546 ménages a été réalisée afin de recueillir des informations concernant l'habitat, la taille, la composition et les conditions de vie des ménages dakarois, et de collecter des renseignements sur chacun des membres des ménages enquêtés. Ce travail préparatoire a servi de base au tirage d'un sous-échantillon pour l'enquête biographique après stratification par âge, sexe et cohorte de naissance ; 1 290 biographies ont ainsi été recueillies. Les cohortes de naissance retenues dans cette base de données¹ ont connu des contextes économiques, sociaux et politiques fort variés. Elles sont arrivées sur le marché du logement à des périodes différentes et ont traversé certaines étapes importantes de leur vie (l'entrée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial, etc.) à des moments différents. Les effets de génération représentent donc la trace spécifique qu'a laissée l'histoire et qui peut avoir des conséquences sur le comportement résidentiel futur des individus.

- Les données qualitatives recueillies sont le résultat d'une série d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'un sous-échantillon de jeunes rencontrés dans des quartiers de Dakar socialement hétérogènes. Une vingtaine de jeunes ont été sélectionnés par quartier à HLM Grand Médine, Médina Gounass et Yeumbeul. Chaque quartier présente des caractéristiques socio-économiques différentes et exprime une position géographique particulière dans l'agglomération dakaroise ; ceci afin de disposer d'une diversité maximale de situations résidentielles vécues par les jeunes. Ces entretiens ont pris deux formes : une forme individuelle qui a consisté à recueillir leurs vécus résidentiel, familial et économique ; et une forme collective qui a consisté en des discussions de groupes portant sur des thèmes ciblés (*Focus Group*) tels que les relations au sein des familles, le mariage, la prise en charge de la dépense quotidienne, les projets résidentiels... Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits, après traduction le cas échéant.

Notre analyse s'articule ici sur ces deux volets. D'une part, elle vise à étudier, à partir des données quantitatives, les trajectoires résidentielles des jeunes dakarois au regard de leurs parcours scolaire, professionnel et familial. D'autre part, à partir des entretiens qualitatifs, il est possible d'approfondir et de mieux comprendre les tenants et aboutissants des différents parcours. Le recours au matériau qualitatif permet non seulement de corroborer les résultats de l'analyse des données quantitatives et de parfaire leur interprétation, mais aussi de comprendre et d'expliquer les difficultés de plus en plus grandes qu'éprouvent les jeunes pour accéder à un logement autonome.

¹ Il s'agit des groupes d'individus nés entre 1942-1956, 1957-1966 et 1967-1976. Les personnes de la génération 1942-1956 ont eu 20 ans entre 1962 et 1976, ceux de la génération 1957-1966 viennent d'avoir leurs 20 ans entre 1977 et 1986. Autrement dit, la génération 1957-1966 rend compte de la situation connue dix ans avant la plus jeune génération, la génération 1967-1976, 20 ans plus tôt et la plus ancienne génération 32,5 ans avant.

La première partie de l'article repose sur une analyse de l'évolution récente de la situation économique, sociale et de l'habitat à Dakar², ce contexte apparaissant très déterminant dans les recompositions observées pour que sa présentation tienne une place de premier plan dans notre étude. Il permet *a priori* de cerner les principales évolutions récentes du « cadre urbain » susceptibles de constituer des facteurs de changement des comportements résidentiels et des rapports intergénérationnels.

Dans la seconde partie, notre propos s'articule tout spécialement sur l'étude des biographies³ de trois générations de jeunes citadins dakarois, afin d'évaluer les probables décalages existant dans le calendrier d'accès au logement. Notre analyse est aussi conçue de manière à situer l'« accès à un logement autonome » par rapport à d'autres événements concurrents tels que le mariage ou l'accès à l'emploi. En d'autres termes, nous nous interrogeons ici sur l'importance relative du retard à la décohabitation des jeunes générations par rapport aux précédentes, mais aussi sur la manière dont ce retard est vécu par rapport aux projets professionnels et matrimoniaux. Les réponses que nous apporterons à ces questions sont importantes pour les recompositions familiales qui sont en jeu.

En effet, nous étudierons en troisième partie la redistribution des rôles engendrée par le prolongement des cohabitations intergénérationnelles. Assiste-t-on à un renversement des dépendances et du pouvoir économique au sein des familles ? Autrement dit, la « dépendance résidentielle » croissante des jeunes signifie-t-elle aussi une plus grande dépendance économique vis-à-vis des aînés ?

² Plusieurs sources ont été mobilisées. Parmi les principales, on peut citer les travaux de Ph. Antoine : « Les familles dakaroises face à la crise » et le rapport intermédiaire de l'enquête « Jeunesse et famille en devenir ». La description de l'évolution de l'habitat repose, quant à elle, sur l'exploitation des résultats des travaux successifs conduits à Dakar par M. Vernière (1977), G. Salem (1998), L.S. M'Bow (1992).

³ C'est-à-dire l'étude conjuguée des histoires résidentielles, familiales et professionnelles.

Encadré 1 – Présentation de l'enquête « Jeunesse et Devenir de la famille à Dakar »

L'enquête « Jeunesse et devenir des familles à Dakar » a été réalisée de mars à août 2001, par l'IRD et l'IFAN, sur financement du Codesria et de l'IRD. Cette enquête avait pour but d'étudier les conséquences de la crise économique que traverse le Sénégal depuis la fin des années 1970, sur les comportements démographiques des populations dakaroises, en particulier, sur les recompositions familiales, sur l'entrée des jeunes dans la vie adulte et les stratégies d'éducation des ménages dakarois.

Après l'enquête auprès de 546 ménages réalisée dans l'agglomération dakaroise au mois d'avril et mai 2001, une sélection d'individus a été effectuée pour l'enquête biographique. Celle-ci s'est déroulée entre juin et août 2001. Elle a permis de recueillir les biographies de 1 290 personnes après stratification par âge et sexe.

Dans le questionnaire biographique divers aspect de la vie de l'individu été abordé. Le questionnaire comprend six modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'enquêté.

□ Le module 1 du questionnaire n'est pas biographique. Il traite des caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (sexe, âge, ethnie, religion, etc.).

□ Le module 2 concerne l'aspect résidentiel. Ce module retrace l'ensemble du parcours résidentiel de l'enquêté et son accès ou pas au logement. Il rend donc compte de l'itinéraire résidentiel de l'enquêté à Dakar, dans les autres villes du Sénégal et à l'étranger. Pour chaque lieu de résidence de plus de six mois, les questions permettent de saisir la date d'installation et de départ, le statut d'occupation du logement, etc.

□ Le module 3 couvre les différents épisodes de la vie active de l'individu, y compris les périodes de scolarisation et de formation. Ce module prend en compte chacune des activités (l'une après l'autre) que l'enquêté a exercées durant ces six années jusqu'à la date de l'enquête. Grâce à ces informations, on peut retracer l'ensemble de la vie scolaire et professionnelle de chacun des enquêtés.

□ Le module 4 rassemble des informations sur la vie matrimoniale de l'enquêté. Il retrace l'itinéraire matrimonial de l'enquêté, en prenant en considération la complexité des situations et des formes d'unions possibles, ainsi que des éléments supplémentaires concernant les modalités de divorce.

□ Le module 5 permet de prendre en considération le devenir de chacun des enfants nés vivants.

□ Le module 6 n'est pas biographique. Il concerne uniquement les femmes de 15 à 49 ans. Il porte sur la pratique de la contraception.

Les données recueillies à travers ce questionnaire permettent d'avoir des informations suffisamment détaillées pour retracer l'ensemble de la vie professionnelle, matrimoniale et résidentielle des enquêtés. Ces données permettent de suivre dans le temps l'évolution du calendrier d'émancipation résidentielle en rapport avec les autres événements de la vie que sont l'entrée dans la vie professionnelle et le début de la vie conjugale.

1. Un environnement défavorable à la sortie de l'hébergement des jeunes

1.1. Une crise économique qui persiste et des rapports sociaux et familiaux qui évoluent

Au Sénégal, la décennie 1980-1990 a été marquée par une crise économique aiguë. Cette crise due à une conjonction de facteurs (dégradation des conditions climatiques, baisse du prix des matières premières, politiques économiques inadaptées...) s'est traduite par une baisse des activités productives⁴. Pour rétablir les déséquilibres de la balance des paiements et l'endettement chronique de l'État, les pouvoirs publics ont mis en place, avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, une série de plans d'ajustement structurel de l'économie. Mais les différentes mesures prises dans le cadre de ces plans ont eu des conséquences néfastes sur les populations. La priorité étant faite au remboursement de la dette par la promotion des secteurs d'exportation, la dimension sociale du développement (éducation, santé, emploi...) a en partie été occultée. Cette situation a eu pour conséquence une dégradation continue des conditions de vie de la majeure partie de la société⁵. L'embellie économique notée depuis 1995 à la suite du changement de parité du franc CFA a certes permis une maîtrise de l'inflation mais n'a eu aucun effet positif sur la réduction de la pauvreté. Cet état de paupérisation et de dénuement des populations semble se traduire ces dernières années par la distanciation de certains liens sociaux, la reconfiguration des structures familiales et l'émergence de nouvelles stratégies d'adaptation à la crise.

En effet, si la crise économique a eu des répercussions immédiates sur les structures sociales, elle a également affecté les modèles familiaux et le fonctionnement des ménages⁶. Il est remarquable de constater que, si dans les années 1990 des travaux menés à Dakar sur l'insertion urbaine⁷ avaient abouti à la conclusion selon laquelle, dans la capitale sénégalaise, « les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent », une décennie plus tard, les changements sociaux intervenus dans la reconfiguration de la

⁴ Se reporter aux enquêtes EMTSU-2001 et EDMC-1996.

⁵ PNUD : Enquête sur la Perception de la Pauvreté (EPP, Dakar 2001).

⁶ Antoine et Fall, 2002.

⁷ Antoine *et al.*, 1991 et 1996.

famille dakaroise tendent vers une plus forte sollicitation des cadets. En effet, les recompositions sociales en cours à Dakar sont largement tributaires de l'amenuisement progressif des ressources des aînés qui sont obligés de « lâcher des pans de leurs responsabilités domestiques »⁸. Par conséquent, cette nouvelle donne conduit les jeunes à participer davantage à la constitution des revenus du ménage dans le contexte d'une économie domestique de « bout à bout ». Désormais, la logique dominante du « bricolage » (*Taqale*) structure les ressources des ménages des Dakarois. Elle consiste à accumuler les ressources de manière « bricolée » pour répondre aux besoins élémentaires du ménage⁹. Tout se passe comme si l'instabilité était devenue une règle de vie. Dans ce cadre, le maintien prolongé des jeunes dans le domicile familial apparaît de plus en plus comme une stratégie mise en place par les familles pour « maximiser » ses ressources. Nous aurons à revenir sur cette hypothèse.

En marge du contexte socio-économique dégradé, le contexte géographique et environnemental des quartiers pauvres peut aussi se présenter comme un facteur supplémentaire de vulnérabilité, en particulier pour ceux qui résident dans les secteurs pauvres de la périphérie. C'est le cas notamment des jeunes rencontrés dans le quartier de Médina Gounass à la périphérie de Dakar. En effet, la dégradation du cadre de vie est une forme de précarité destructurante puisqu'elle imprime une incapacité à se défendre chez les populations concernées. Ici, les habitants perdent le contrôle du processus de socialisation des enfants notamment de leur scolarisation à cause d'inondations répétées¹⁰ qui entraînent un processus de « nomadisation » et un éclatement de l'unité domestique familiale¹¹. Dans ce contexte, c'est encore l'incertitude qui est de règle. Depuis quelques années, on remarque un glissement des classes moyennes vers la précarité. Le déclassement des classes moyennes constitue un nouveau facteur de la généralisation de la pauvreté urbaine. Parmi les nouveaux pauvres on trouve aussi les familles dont l'unique pourvoyeur de ressources décède ou atteint l'âge de la retraite sans que la relève ne soit assurée.

Face à ces difficultés, le secteur informel constitue souvent la seule alternative possible pour exister dans la société¹². En effet, du fait de la crise et de ses conséquences sur le marché de l'emploi (arrêts des recrutements dans la fonction publique, non remplacement des fonctionnaires à la retraite, etc.) le secteur informel est devenu le principal pourvoyeur d'emplois. Dans ce contexte, à Dakar, on observe la mise en place de stratégies en vue de maintenir un certain niveau de vie face à la nouvelle donne. Les enquêtes récentes¹³ constatent que les femmes ont désormais dépassé leur rôle classique de gestionnaire de l'espace domestique et qu'elles participent activement à la mobilisation des ressources. Cette nouvelle distribution des

⁸ Antoine et Fall, 2002 ; Diagne, 2006.

⁹ PNUD : Enquête sur la Perception de la Pauvreté (EPP, Dakar 2001).

¹⁰ Certains quartiers spontanés de la banlieue de Dakar sont construits aux abords des « niayes » (dépressions humides interdunaires). Au cours de l'hivernage, les précipitations engendrent d'importantes inondations qui contraignent les habitants à s'installer ailleurs temporairement.

¹¹ Antoine et Fall, 2002.

¹² Au Sénégal comme dans la quasi-totalité des pays d'Afrique francophone, le secteur informel représente une part importante du marché de l'emploi. À Dakar, en 1996, on estimait à 665 135 le nombre de personnes employées dans ce secteur (Antoine, 1996).

¹³ PNUD : « Enquête sur la Perception de la Pauvreté » (EPP, Dakar 2001) ; IRD-IFAN : « Jeunesse et familles en devenir » (Dakar, 2001).

rôles déteint sur les rapports sociaux de sexe. Les femmes, au même titre que les hommes, ne sont plus simplement les témoins de la crise mais elles réagissent. Les tontines et les autres formes mutualistes ainsi que leur relative facilité d'accès au secteur informel, leur permettent d'arracher, non sans difficultés, les ressources pour faire face au déficit de revenu dans l'espace domestique.

D'après certains observateurs, les jeunes renoncent de plus en plus aux longues études, à l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques. Ils adhèrent à la nouvelle culture de « l'immédiateté ». L'ailleurs est devenu une alternative idéalisée ; la migration internationale est perçue comme la voie privilégiée, en phase avec la nouvelle culture du « être riche et tout de suite ». Les jeunes scolarisés à Dakar sont devenus les premiers candidats à la migration internationale¹⁴. Pour cela, ils se sont aussi appropriés la nouvelle stratégie centrée sur le bricolage des ressources pour financer tout ou une partie de leur départ. Les billets « arrivés-payés » sont proposés à leurs parents par des intermédiaires qui demandent en gage un titre foncier d'un des membres de la famille.

Les parents, quant à eux, miseraient sur le maintien des jeunes actifs dans l'univers domestique familial. Cette stratégie est soutenue par l'économie du bout à bout qui se fragilise davantage lorsque la baisse de moyens accompagne le processus d'éclatement familial. Ici, la prise de rôle des jeunes est assujettie à l'accès aux ressources par l'emploi. Pour survivre, des stratégies d'amputation sont développées à l'échelle domestique. Il s'agit par exemple de mettre en location une partie de la maison et de cohabiter avec les locataires au prix de la promiscuité¹⁵, de passer le moins de temps dans l'espace domestique en particulier pour les hommes et les actifs jeunes pour éviter d'être sollicités dès qu'un besoin de dépenses s'impose, de réduire le nombre de repas journaliers, de pratiquer à répétition la location non payée en attendant une longue procédure d'expulsion, etc.¹⁶.

Globalement, même si les ressources domestiques s'amenuisent, on observe des mécanismes de solidarité fondés sur la rétribution intergénérationnelle. Tout se passe comme si la plus jeune génération était désormais appelée à prendre en charge l'ascendance. Dans ce contexte, les parents s'attendent à ce que les enfants prennent la relève : « *waajuur wu sañoon, boo demee ba manatoo sa doom mën laa wuutu* » (s'il revenait aux parents de décider, ils feraient tout pour que le jour où il leur serait difficile d'assumer toutes les charges leur afférant, leurs enfants puissent prendre la relève). Si les jeunes semblent désormais intégrer cette perception « d'endettés sociaux » supportant les charges de la famille, ils doivent souvent le faire au détriment de leurs projets individuels (poursuite des études, accès à un logement indépendant, fondation d'un foyer hors du domicile parental, etc.).

À Dakar, on observe donc avec acuité les effets d'une crise économique qui remet en cause les rapports sociaux et familiaux. Parmi ceux-ci, l'accès au logement y est aussi particulièrement problématique.

¹⁴ Tall, 1994.

¹⁵ Lessault, 2005.

¹⁶ Antoine et Fall, 2002.

1.2. Évolution de la situation de l'habitat à Dakar : de faibles possibilités d'accès au logement

Malgré son rôle politique, économique et administratif et la forte concentration de population, le niveau des équipements et des emplois reste encore faible dans la capitale et largement inférieur aux besoins exprimés par les citoyens. Selon les estimations faites dans le cadre du Plan Directeur d'Urbanisme de la ville, la population dakaroise croît d'au moins 55 000 personnes par an¹⁷. Or, les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. Cette situation crée des besoins multiples parmi lesquels on peut citer le logement : il faudrait en effet au moins 7 000 habitations supplémentaires par an pour satisfaire la demande globale des ménages en matière d'habitat¹⁸, demande que le secteur moderne de la construction est dans l'incapacité actuelle de satisfaire. Ainsi, de nombreux dakarois sont contraints de rester en situation d'hébergement¹⁹, et en particulier les jeunes adultes – qui forment un contingent générationnel important dans la capitale – désireux d'acquérir leur autonomie sur le plan résidentiel, sont confrontés à de nombreux problèmes pour accéder au logement.

Dans l'agglomération dakaroise, l'État (par le biais de ses services décentralisés : Ministère de l'habitat et du patrimoine bâti et Ministère de l'aménagement du territoire), les promoteurs privés et les ménages sont les trois principaux acteurs qui interviennent dans le domaine de l'habitat. Nous nous limiterons ici à présenter l'action des pouvoirs publics et surtout celle des ménages qui reste prédominante dans le domaine immobilier.

- L'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'habitat consiste à définir le cadre institutionnel en mettant en place une politique générale de l'habitat, à intervenir dans la construction des logements à travers la création de sociétés immobilières publiques et à aider directement les ménages à se loger à travers la subvention des loyers des plus démunis. Dans l'agglomération dakaroise, cette intervention n'est pas récente. Elle date du début des années 1950, avec la création de la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) en 1952, et de celle de l'Office des Habitats à Loyer Modéré (OHLM), en 1954. Cette politique s'est soldée par la construction de plusieurs milliers de logements sociaux. Toutefois, malgré les efforts financiers consentis par l'État pour mener à bien une telle politique, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des attentes des populations.

En effet, durant les premières années de l'Indépendance, la politique de l'État dans le domaine immobilier était essentiellement destinée aux classes moyennes constituées par

¹⁷ Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, 1986.

¹⁸ CCCE, 1991.

¹⁹ Dans cette présente étude trois critères ont été utilisés pour identifier les hébergés. Il s'agit des individus qui ne sont ni locataires ni propriétaires du logement qu'ils habitent et qui ne sont pas non plus logés gratuitement dans un logement indépendant (Golaz *et al.*, 2006). Au moment de l'enquête, en 2001, 68 % des hommes et des femmes nés entre 1967-1976 (âgés de 25 à 34 ans) se déclaraient de ce statut.

les salariés du secteur moderne. Les catégories sociales dites « pauvres » et les travailleurs du secteur informel en étaient exclus parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions de solvabilité exigées par les deux principales sociétés immobilières (SICAP et OHLM). Pour pallier cette contrainte et permettre à tous les ménages de disposer d'un logement, l'État a donc réorienté sa politique en mettant en place, dans les années 1974-1980, une nouvelle stratégie basée sur l'élargissement de la filière aux opérateurs privés. Cette nouvelle stratégie sera clairement définie dans le troisième plan de développement économique et social du Sénégal. Ce plan préconisait une démarche d'organisation et d'accompagnement par une politique minimaliste qui réduisait l'intervention de l'État et favorisait celle des promoteurs privés et des ménages. Il a clairement entériné sur le plan financier un premier retrait de l'État de la politique de l'habitat.

C'est dans ce cadre qu'a été lancée l'opération dite des « parcelles assainies » en direction des couches sociales les plus défavorisées. Au total, 10 500 parcelles ont été aménagées et attribuées dans la proche périphérie dakaroise²⁰. En plus de la mise en œuvre de cette opération, on note au cours de cette période la restructuration des deux principales sociétés d'État intervenant dans la filière (SICAP, OHLM) et la création de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) en 1979. Cette banque avait été créée pour recentrer le financement de l'habitat et inciter à la promotion immobilière privée. La restructuration de la SICAP et de l'OHLM va conférer à la BHS un rôle de pivot dans la nouvelle politique gouvernementale en matière de promotion de l'habitat et de la mobilisation de l'épargne nécessaire pour le financement de la production des logements. Malgré la mise en œuvre de cette politique, la proportion des ménages ayant accès aux logements financés par la banque est restée très faible au cours de cette période. Cette situation s'explique par le caractère élitiste de cette politique. En effet, étant donné que le système bancaire ne s'adresse, au Sénégal, qu'à une infime partie de la population, on constate qu'aux aspirations « modernistes » de l'État se superposent des pratiques informelles mises en œuvre par une frange importante de la population n'ayant pas accès au système bancaire. Ces pratiques, qui provoquent l'occupation spontanée de certaines zones, conduisent parfois à la dégradation en bidonville de l'espace urbain. Elles sont l'expression de l'inadéquation de l'offre officielle par rapport à une demande croissante et diversifiée.

La mise en application des plans d'ajustement structurel au début des années 1980 correspond à une autre période de la politique générale du gouvernement en matière de logement. À partir des années 1980, l'État, sous la pression de ses bailleurs de fonds, se désengage progressivement du secteur de l'habitat en mettant en place une politique basée sur la responsabilisation accrue des individus et des ménages²¹. Le paysage des sociétés intervenant dans le domaine du logement change alors profondément. De nombreuses sociétés voient le jour à partir des années 1980 et des facilités sont accordées aux coopératives d'habitat. C'est dans ce cadre que sont créées la société spécialisée dans la construction de logements préfabriqués, la société des habitations modernes (HAMO) en 1981, et une autre chargée de l'aménagement des terrains : la société aménagement des terrains urbains (SCAT-URBAM) en 1988. En plus de l'aménagement des terrains, cette dernière devait aussi capitaliser l'expérience de

²⁰ CCCE, 1991.

²¹ M'Bow, 1992.

l'opération des « Parcelles Assainies » et contribuer à la politique d'« auto-construction » par un programme annuel de 1 800 parcelles viabilisées. L'expérience se poursuit encore malgré les conditions très sélectives exigées pour être éligible au programme.

- La production des logements par les ménages est la plus courante à Dakar. La part des ménages qui accèdent au logement, en dehors des circuits de l'habitat planifié, par le biais de l'« auto-construction » individuelle, reste prépondérante. En effet, compte tenu de l'insuffisance des logements construits par les sociétés de promotion immobilière créées par l'État et les promoteurs privés, l'intervention des ménages sur le marché immobilier constitue souvent la seule alternative pour se loger. Cette prise en charge par les ménages de leurs préoccupations résidentielles se fait dans un cadre préalablement défini par le code de l'urbanisme. Ce code stipule que tout propriétaire de terrain doit demander auprès des services de l'État un titre foncier qui entérine son droit de propriété sur la parcelle. Ce n'est qu'une fois ce titre obtenu que tout aspirant à la construction peut faire une autre demande pour avoir un permis de construire. Ce permis n'est attribué que si les plans du futur logement respectent les normes de l'architecture et le code de l'urbanisme. Les logements construits par les ménages eux-mêmes représentent environ 90 % du parc immobilier dans la capitale (Diouf, 1992). Selon les estimations faites dans le cadre de l'évaluation des politiques et programmes urbains (Coopération française, 1992) entre 1980 et 1985, ces logements équivalaient à 6 900 unités par an, soit dix fois plus que ceux produits par l'habitat planifié. Selon la même source, sur un parc estimé depuis l'indépendance à 130 000 logements pour la région de Dakar et un stock initial évalué à 18 000 unités, la construction informelle aurait concerné près de 45 000 logements. L'importance de l'auto-construction par les ménages eux-mêmes s'explique non seulement par l'insuffisance de la production de logements par les sociétés d'État et les promoteurs privés mais aussi par la faiblesse des coûts de construction (la réduction des prix serait de près de 50 % à qualité égale par rapport à ceux de l'habitat planifié).

Si la prise en charge par les ménages de la construction de leur logement reste souvent la seule alternative, la saturation du marché immobilier et la rareté des terrains constructibles les obligent également de plus en plus à s'éloigner en périphérie²². En effet, la rareté de l'espace a conduit à une nette augmentation des valeurs immobilières dans les quartiers péri-centraux et certains secteurs de banlieue. La spéculation financière aboutit à une élévation importante des prix de vente et de location. Selon la presse spécialisée dans l'immobilier²³, les transactions dans le centre de Dakar se font entre 80 000 et 150 000 FCFA le mètre carré de terrain dans le quartier du Plateau et jusqu'à 300 000 FCFA autour de la place de l'Indépendance. Même s'il existe bien un gradient de décroissance des prix du foncier avec l'éloignement du centre, les prix restent encore plus abordables en périurbain qu'en banlieue, avec des densités nettement inférieures, ce qui le rend d'autant plus attractif.

²² Lessault, 2005 : « Périurbanisation et recompositions sociospatiales à Dakar », Thèse de Doctorat de Géographie, Université d'Orléans, 323 p.

²³ Marchés tropicaux, n° 2, 1999.

L'espace périurbain constitue à la fois un espace où les terrains à acquérir sont les plus nombreux, où les prix sont les moins chers et où le cadre de vie proposé rompt avec les nuisances pesantes de la capitale. Ailleurs, les candidats à l'accès au logement se heurtent à un certain nombre de freins qui compromettent souvent la réalisation de leurs projets résidentiels. Les espaces centraux et de la banlieue « ancienne » exercent une certaine forme de rejet sur les ménages désireux d'accéder au logement. Il s'opère d'abord une première sélection économique liée aux différences de ressources des ménages ; un déterminant qui révèle une augmentation des populations pauvres, proportionnelle à l'éloignement du centre. Le coût des terrains et du prix des loyers dans les quartiers centraux et péri-centraux ainsi que la saturation du tissu urbain obligent les ménages candidats à la propriété, mais aussi de plus en plus à la location, à migrer en périphérie. C'est la dynamique qui a contribué, pour l'essentiel, au peuplement des quartiers de banlieue. Aujourd'hui, le caractère attractif des grandes banlieues a profondément été remis en cause. Elles ne proposent plus de conditions aussi favorables qu'avant pour l'acquisition d'un logement. Bon nombre de quartiers périphériques de proche banlieue ont atteint de fortes densités et leur surpeuplement en certains endroits a contribué à détériorer les conditions de résidence par la montée de l'insécurité et une promiscuité mal vécue²⁴. Ainsi, assiste-t-on aujourd'hui à une extension rapide des surfaces urbanisées en périphérie, un mouvement qui n'est pas sans conséquence sur le délitement des liens sociaux et familiaux et à l'accentuation du processus de ségrégation (enclavement et sous-équipement de certains quartiers, inégalités d'accès aux mobilités...) ²⁵.

Des recompositions notables sont donc en cours à Dakar et dans son agglomération. Il est important d'approfondir la question de l'accès au logement des jeunes dans un tel contexte. D'abord parce qu'ils constituent, par leur poids démographique relatif²⁶, le contingent générationnel le plus important dans la capitale ; ensuite parce que « les contraintes que subissent aujourd'hui les jeunes dans leur accès au logement auront des effets sur leur parcours résidentiel mais aussi dans leur projet de vie ; des effets qui affecteront sur le long terme la société toute entière²⁷ ».

²⁴ PNUD, Enquête sur la Perception de la Pauvreté (EPP, Dakar 2001).

²⁵ Comme observé ailleurs (Dureau et Bonvalet, 2000 ; Vanoni, 2006).

²⁶ La population sénégalaise est constituée essentiellement de jeunes. En 1988, au moment du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1988), la proportion des jeunes de moins de 15 ans était estimée à environ 45 % de la population totale du pays et celle des jeunes de moins de 20 ans à 58 %. De cette forte proportion de jeunes résulte une pyramide des âges à très large base caractéristique de la plupart des pays en voie de développement.

²⁷ Partie introductive du numéro de janvier-mars 2006 de la revue *Recherche sociale*.

2. Vers une décohabitation plus tardive des jeunes ?

Pour rendre compte de l'évolution des comportements résidentiels des jeunes à Dakar, notre démarche consiste à comparer le sort des jeunes hommes issus de trois générations : la première ayant été confrontée à la prise d'autonomie résidentielle dans le cadre du Dakar dans la période de l'indépendance, les deux suivantes, dans le contexte de crise multiforme dont les éléments viennent d'être exposés. Nous voulons ainsi préciser la façon dont la crise à Dakar qui a modifié les processus d'accès au logement a eu un impact sur les pratiques résidentielles des familles. De nouvelles stratégies résidentielles sont-elles en voie d'émerger ? Ces changements affectent-ils aussi les structures et modèles familiaux ? En effet, l'accès au logement des jeunes serait de plus en plus tardif. Pour certaines familles, dont les principaux pourvoyeurs de revenus arrivent à l'âge de la retraite ou décèdent, le prolongement des cohabitations intergénérationnelles constituerait un moyen de s'unir face à la pénurie de ressources et d'éviter la dispersion des dépenses.

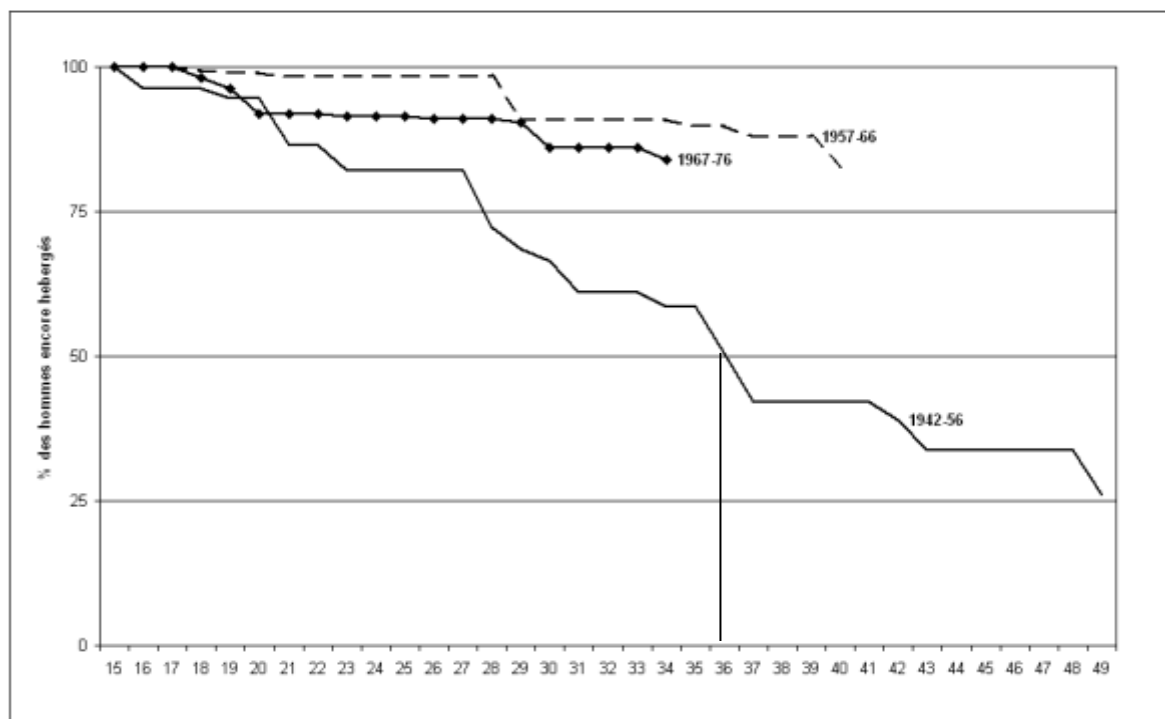
2.1. Les jeunes générations restent en situation d'hébergement plus longtemps que leurs aînés

Afin d'analyser l'émancipation résidentielle des jeunes à Dakar, les analyses qui suivent portent uniquement sur le cas des hommes. En effet, le fait que la société sénégalaise soit patrilinéaire et virilocale conduit à des comportements différentiels entre les hommes et les femmes. Dans l'éventualité d'un futur mariage, il revient toujours à l'homme de trouver un logement pour accueillir son épouse. La mobilité résidentielle des jeunes filles est très contrôlée et ces dernières ne quittent le domicile familial que si elles sont mariées. Par ailleurs, dans la société sénégalaise, on note que sur le plan du statut résidentiel les femmes, même mariées, se considèrent toujours comme hébergées par leur mari. Dans ce contexte, il est légitime de conduire les analyses uniquement sur les hommes. Pour rendre compte de cette transition, nous utiliserons une analyse de durée non-paramétrique permettant d'établir des courbes de séjour (Kaplan-Meier) et de risques concurrents d'Aalen. Ces courbes permettent de

représenter dans le temps l'intensité du phénomène et le rythme (calendrier) avec lequel les individus sortent de l'hébergement.

L'analyse des trajectoires résidentielles des individus issus des trois générations montre que, comparés à leurs aînés, les jeunes des générations les plus récentes restent plus longtemps en situation d'hébergement. Cette situation est observable à travers l'évolution dans le temps de l'âge médian de la sortie de l'hébergement. Pour preuve, alors que dans la génération des hommes nés entre 1942 et 1956, l'âge médian de la sortie de l'hébergement est de 36 ans, dans les deux dernières générations (1957-1966 et 1967-1976) la situation est bien différente. En effet, pour les jeunes issus des générations les plus récentes on remarque que plus des trois quarts des individus n'ont pas encore accédé à un logement autonome et sont encore hébergés par leurs familles (Figure 1).

Figure 1 – Proportion d'hébergés à chaque âge selon la génération de naissance chez les hommes ayant été socialisés à Dakar (courbes de Kaplan-Meier)



Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

La difficulté des jeunes à accéder à un logement apparaît sensiblement liée à la dégradation de l'environnement économique observée précédemment, en particulier du marché de l'emploi. Non seulement la jeune génération éprouve d'importantes difficultés à accéder au premier emploi mais on constate aussi, au cours de la décennie précédente, une dégradation de la qualité des emplois (Tableau 1). Ces conditions de précarité sont particulièrement contraignantes pour qui veut accéder à un logement

autonome, car elles ne garantissent pas la stabilité des revenus nécessaires à l'affranchissement des taxes locatives.

Tableau 1 – Répartition des actifs à 25 ans selon le type d'emploi et la génération (Hommes)

Type d'emploi	Génération de naissance		
	G1942-56	G1957-66	G1967-76
Cadre	12	0	0
Emploi qualifié	24	5	6
Emploi subalterne	30	33	25
Emploi non qualifié	15	25	30
Emploi dans la vente	8	15	10
Chômeur	7	6	13
Inactif	4	16	15
Total	100	100	100

Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

En effet, la dégradation des conditions d'emploi affecte les trajectoires résidentielles des jeunes dakarois. Ces derniers se trouvent souvent maintenus dans une situation de « dépendance » résidentielle même lorsqu'ils atteignent des âges avancés.

L'émancipation résidentielle plus tardive observée principalement dans les jeunes générations laisse supposer que les individus issus de la génération la plus ancienne ont pu bénéficier de conditions plus favorables qui leur ont permis de trouver un emploi donc d'acquérir des moyens leur permettant de sortir du domicile familial et d'accéder à un logement autonome. Les propos recueillis auprès d'un homme de l'ancienne génération illustrent assez bien cette situation, comme en témoigne A.B. rencontré dans la banlieue de Dakar (encadré 2).

Encadré 2 – Portrait A.B, 57 ans (Keur Massar)

A.B est propriétaire d'une maison individuelle de cinq pièces à Keur Massar. Il s'est installé ici en 2001 avec sa femme, ses quatre enfants et une nièce. Il est originaire de Colobane où il est né en 1948. Confié le temps de sa scolarité à une tante qui vit en Casamance, il rejoint ses parents à Fass en 1965. Il exerce le métier d'imprimeur. Il accède à cet emploi en 1968. En 1976, il se marie et trouve un logement en location à Khar Yallah (un quartier de Grand Yoff) où il fonde son foyer (quatre enfants). En 1982, il prend un logement en location-vente aux Parcelles Assainies duquel il devient propriétaire en 2001. Il le vend immédiatement et s'installe à Keur Massar, dans un logement « plus grand » et

jugé « plus confortable ». *« Avant il était facile de trouver un emploi. Il y avait beaucoup d'entreprises qui recrutait des jeunes. Moi j'ai commencé à travailler à l'âge de 20 ans. C'est avec les économies que je faisais sur mon salaire que j'ai pu acheter le terrain que j'occupe actuellement ».*

Sa trajectoire illustre bien la « destinée résidentielle » de la plupart des jeunes adultes de l'ancienne génération de dakarois. Les événements « accès au premier emploi durable », « mariage », « première naissance », « accès à un logement indépendant en location » se sont succédé rapidement. Aujourd'hui, la situation semble différente. Du fait des difficultés croissantes des jeunes à s'insérer durablement sur le marché de l'emploi, l'établissement d'un foyer autonome est de plus en plus différé. Les jeunes vivent difficilement le fait d'être maintenus dans cette situation de « dépendance » résidentielle (encadré 3).

Encadré 3 – Portrait de A. S, 25 ans (Médina Gounass)

À 25 ans, Alioune est né et a grandi à Médina Gounass. Quand il a arrêté l'école, Alioune s'est attelé à l'apprentissage d'un métier afin d'être opérationnel et productif au plus tôt. Après quelques années, il tente de s'installer à son compte ; sans succès et découragé, il reste à ne rien faire pendant plus d'un an. Puis il entre dans l'armée où il est affecté aux services de gendarmerie pendant deux ans. Aujourd'hui, il travaille pour la SAGAM, une entreprise de sécurité-gardiennage. Alioune résume en des termes amers son parcours professionnel : *« J'ai perdu beaucoup de temps. Aujourd'hui, je devrais avoir un emploi stable, par exemple dans la fonction publique, gagner de l'argent mais je ne fais encore que bricoler ».* Alioune souhaite quitter le quartier, mal fréquenté, enclavé, où la population vit dans l'exiguïté et l'échec. *« Je veux quitter la maison familiale, être indépendant, avoir mon propre logement. Pour vivre tranquille, tu es obligé de ne pas fréquenter beaucoup de monde. Si tu entres partout, un beau jour, tu te réveilles et tu te trouves mêlé à des problèmes auxquels tu es totalement étranger. Pour réaliser mes projets, il faut que je quitte ce quartier, qui a une mauvaise influence sur les jeunes et qui influencera aussi l'avenir de mes enfants ».*

La période d'émancipation résidentielle correspond aussi à celle où les jeunes sont appelés à franchir d'autres étapes importantes pour la suite de leur existence sociale²⁸. En effet, c'est lors de cette période que les jeunes accèdent à des statuts et des rôles de plus en plus importants dans la société et entrent dans la vie adulte. Ainsi, il convient de confronter le calendrier de l'émancipation résidentielle avec celui des autres événements marquant le début de la vie d'adulte. Compte tenu de nos hypothèses de recherche, nous nous limiterons à l'entrée dans la vie professionnelle et à l'étape initiale de la constitution de la famille c'est-à-dire le mariage. L'objectif est de montrer que dans le contexte actuel de crise économique l'accès à un logement autonome est

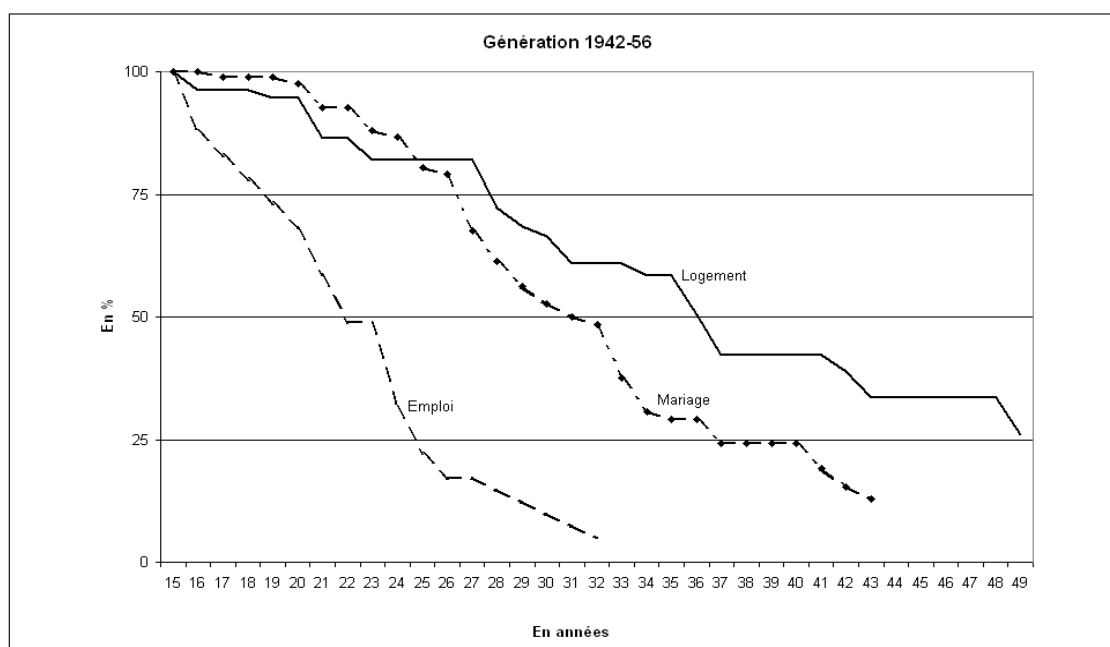
²⁸ Tokindang, 1996.

de moins en moins lié à l'entrée des jeunes hommes dans la vie professionnelle ou à leur mariage.

2.2. La constitution du foyer dans le domicile parental : une pratique de plus en plus répandue

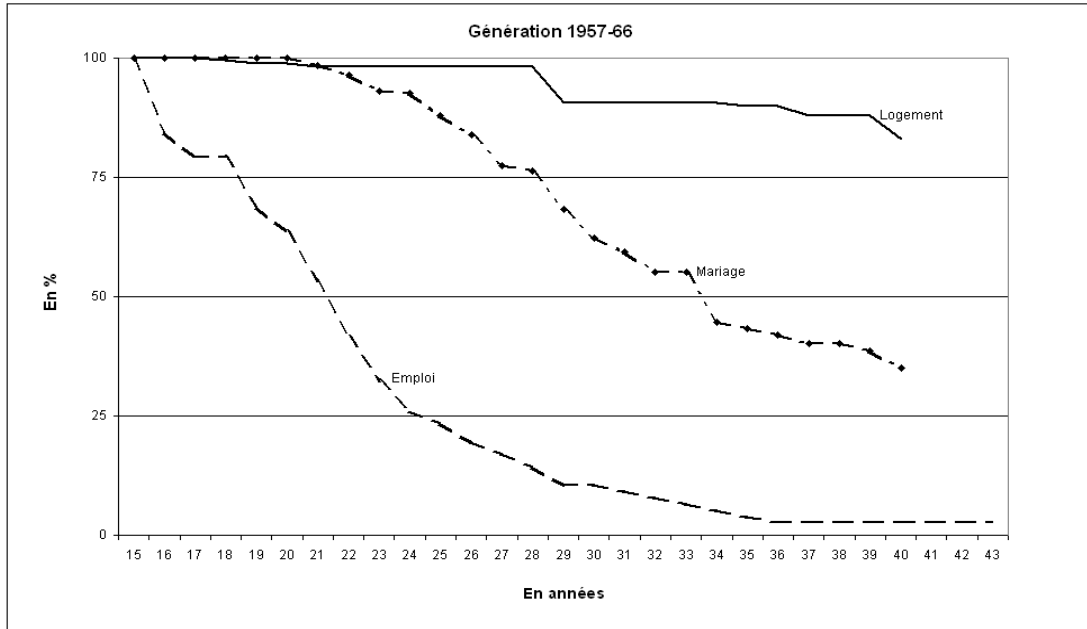
L'entrée dans la vie professionnelle et l'autonomie financière qui en résulte constituent des étapes importantes dans le processus d'émancipation résidentielle des jeunes. L'autonomie financière est pour la majorité des jeunes un préalable pour sortir de chez leurs parents et accéder à un logement autonome. Dans ce cadre, on s'attend dans ce qui suit à ce que les deux événements soient fortement liés et que l'accès à l'emploi précède la sortie de l'hébergement.

Figure 2 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1942 et 1956 (courbes de Kaplan-Meier)



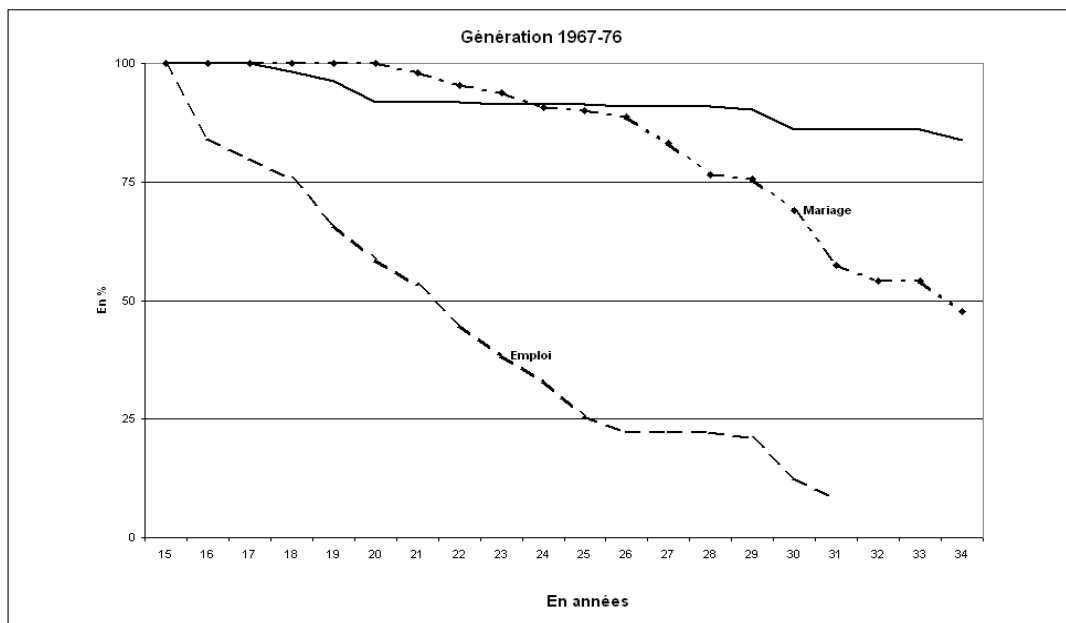
Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

Figure 3 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1957 et 1966 (courbes de Kaplan-Meier)



Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

Figure 4 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1967 et 1976 (courbes de Kaplan-Meier)



Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

Naturellement, la sortie de l'hébergement est fortement liée à l'indépendance économique des jeunes. L'accès à l'emploi est une condition préalable, nécessaire pour sortir de l'hébergement. L'évolution des trajectoires professionnelles et résidentielles des hommes à Dakar illustre bien cette situation. En effet, dans le contexte dakarois les jeunes ont tendance à s'insérer d'abord dans la vie économique avant de sortir de leur situation de dépendance résidentielle. L'accès à l'emploi constitue pour la majorité d'entre eux un prélude avant le début d'une nouvelle vie hors du domicile familial. Cette situation a été observée dans chacune des générations prises en compte dans nos analyses.

L'écart entre les deux calendriers (sortir de l'hébergement et accéder à un emploi rémunéré) est toutefois plus prononcé dans les plus jeunes générations (Figures 2, 3 et 4). Ce qui pointe vers un autre type d'explication.

Le prolongement du séjour des jeunes dans le domicile familial, même lorsqu'ils ont un emploi, peut s'expliquer par la faiblesse des revenus des ménages qui contraint les jeunes à rester plus longtemps dans le domicile familial, ceci afin de pouvoir contribuer aux dépenses du ménage. Rester longtemps dans le domicile familial, même après l'obtention d'un emploi, apparaît comme une stratégie permettant de « maximiser » les revenus du ménage et de prendre la relève des parents. Cette stratégie, qui jusque là était mise en œuvre par les jeunes issus des catégories les plus pauvres, a tendance à se généraliser et concerne maintenant l'ensemble des jeunes dakarois (encadré 3). La persistance de la crise a pour conséquence un recentrage des stratégies économiques sur l'unité domestique (le ménage), ce qui semble justifier la tendance observée au prolongement de cohabitations intergénérationnelles.

Encadré 4 – Portrait de H. S, 30 ans (HLM Grand Médine)

« Je suis le seul dans ma famille à travailler. J'ai deux jeunes frères mais ils ne travaillent pas. Ce n'est pas qu'ils ne fassent pas des efforts mais ils ne trouvent pas de travail. L'un est apprenti de car-rapide, mais il travaille un jour sur deux. Je suis l'aîné de ma famille. Actuellement, nous sommes seuls avec ma mère. Elle est seule ici puisque mon père est décédé. Ma grand-mère aussi. J'avais une femme mais elle est décédée aussi. C'est après son troisième accouchement. Elle est morte une semaine après son accouchement. J'ai beaucoup souffert de la situation. En l'espace de deux ans j'ai perdu trois êtres chers pour mon jeune âge, même pas trente ans, et je suis l'aîné de ma famille ; je dois m'occuper de tout. Avec cette souffrance, je ne peux même pas subvenir à mes besoins à plus forte raison à ceux des autres. Ma position d'aîné ne me laissait pas la possibilité de partir comme ça sans rien laisser à la famille et sans régler la situation de la maison. Peut-être pas seulement avec les moyens mais pour rester avec la famille afin de lui apporter un soutien moral. Partir ne serait pas dans l'intérêt de ma famille. J'aurais voulu que ma famille soit bien en tout point, avoir le meilleur, tout ce à quoi une famille peut prétendre. Je n'ai rien d'autre dans la vie que ma famille. »

On observe de plus en plus une « dépendance » des familles vis-à-vis des jeunes actifs souvent devenus les principaux pourvoyeurs des ressources essentielles à la survie du ménage. Cette situation conjoncturelle qui met les jeunes actifs en position de prise en charge des besoins du ménage tend à retarder sensiblement leur départ du domicile familial au point de « mettre en veille » voire pour certains d'abandonner les projets de mariage et/ou de constitution de la famille. Le prolongement des cohabitations inter-générationnelles permet ainsi le regroupement des revenus, le *taqale*. Cela constitue le plus sûr moyen de ne pas prendre le risque d'éclater les charges familiales ; au point de se demander si l'accès à un logement autonome, pour construire son propre foyer, correspond encore réellement au modèle résidentiel et familial visé par les jeunes dans leurs projets.

Si cela est le cas, on s'attend alors à ce que, pour une part croissante des jeunes hommes, les pratiques matrimoniales devancent le processus d'autonomisation résidentielle. Autrement dit, certains resteraient dans le domicile familial même lorsqu'ils débuteraient leur vie de couple et se marieraient. Peut-on observer cette tendance ?

L'examen de l'évolution des calendriers du mariage et de l'émancipation résidentielle montre que si dans la génération 1942-1956 les deux événements sont vécus dans les mêmes périodes, dans les jeunes générations (1957-1966 et 1967-1976), l'accès à un logement autonome se trouve de plus en plus différé, même lorsque les jeunes se marient (Figures 2, 3 et 4).

En effet, pour les hommes issus de la génération la plus ancienne, la première émancipation résidentielle se déroule juste après le mariage ; pour ceux des générations les plus récentes, le mariage n'est pas toujours synonyme du départ de chez leurs parents. Autrement dit, ces jeunes continuent à vivre de plus en plus longtemps chez leurs parents même lorsqu'ils changent de statut matrimonial. Pour comprendre une telle situation, il faut rappeler que, pour les hommes issus de la génération la plus ancienne, le mariage et l'obtention d'un premier logement se faisaient dans les mêmes périodes, ce qui n'est plus le cas actuellement. Le franchissement de l'étape matrimoniale correspond de moins en moins au moment de la vie où les jeunes doivent sortir de leur situation de dépendance résidentielle. À Dakar, on note une certaine précocité au mariage par rapport à la première émancipation résidentielle. Autrement dit, dans les deux jeunes générations les mariages se déroulent dans la plupart des cas lorsque les hommes sont encore hébergés.

Si pour les hommes issus des générations anciennes le mariage constitue un prélude au départ des jeunes du domicile familial, pour les hommes des générations les plus récentes il semble que tel n'est plus le cas. Pour les jeunes le franchissement de l'étape matrimoniale correspond de moins en moins au moment de la vie où les jeunes doivent sortir de leur situation de dépendance résidentielle. On note d'ailleurs, à Dakar, une forte pression au mariage, même quand les jeunes vivent encore chez leurs parents. C'est le cas de Mankar, rencontré à Médina Gounass dans la banlieue de Dakar.

Encadré 5 – Portrait de M. S, 32 ans (Médina Gounass)

Mankar est né au quartier Cheikh Wade (Pikine) et s'est installé avec sa famille à Médina Gounass, où son père avait fait construire une maison, à sa retraite (des Grands Moulins). Quand son père n'a plus eu d'activité, la vie est devenue plus difficile : *« on était souvent obligé de s'endetter à la boutique, avec le riz, l'huile que mon père ne pouvait rembourser que par trois mois, en touchant sa pension de retraite »*. Son père est décédé et c'est son frère aîné qui *« donne la dépense quotidienne »*. Mankar est très gêné de ne pouvoir contribuer plus régulièrement aux besoins de sa famille *« J'aurais souhaité qu'on partage la dépense lui et moi »*. Mankar s'est marié, en dépit de sa situation précaire, et se doit d'assurer un minimum pour son épouse et sa belle-famille : *« avoir une épouse nécessite un peu de moyens »*. Il explique : *« Quand j'avais 25 ans, je sortais avec une fille et les parents, dès qu'ils te voient avec une fille, ils s'empressent de te marier, avant qu'il n'y ait des choses non voulues, par exemple que tu l'enceintes. C'est à cause des problèmes de grossesses de plus en plus nombreuses en dehors du mariage qu'on m'a conseillé de me marier. Mais ça n'était vraiment pas mon intention au début. Mes parents ne voulaient que ça, en plus c'est une cousine à moi alors... »*. Mankar doit faire passer certaines de ses obligations matrimoniales avant sa volonté de participer d'égal à égal à la subsistance de la *« grande famille »*. *« Le matin, je dois donner à ma femme pour son petit-déjeuner alors qu'avant je n'avais que le mien à payer. Et puis j'ai un enfant avec elle parce qu'on s'est marié depuis 1999. Donc le matin, je dois lui donner aussi pour notre enfant. Si ses parents nous rendent visite, je dois leur donner un ticket de transport. Ca c'est la « téranga » sénégalaise même si on ne l'a pas, on va le chercher en s'endettant »*.

Nos résultats mettent en évidence le retard pris par les jeunes générations pour sortir de l'hébergement. Ce décalage des calendriers est à mettre en relation avec deux grands facteurs d'explication intimement imbriqués. La dégradation du contexte économique et surtout la difficulté éprouvée par les jeunes à accéder à un emploi stable et rémunéré limitent souvent les possibilités d'accéder à un logement indépendant. De plus, le fait de rester plus longtemps dans le domicile parental peut relever du choix des jeunes et de leur famille ; un choix contraint dans le cadre d'une stratégie économique consistant à ne pas trop disperser les dépenses et à maximiser les revenus en période de récession économique. Il s'agit bien d'une expression sur le plan résidentiel du *« taqale »* (« bricolage » consistant dans la mise « bout à bout » de multiples et menus revenus) régissant aujourd'hui la logique de mobilisation des ressources à l'échelle du ménage et impliquant l'ensemble de ses membres. Mais, il s'agit bien aussi d'un *« choix sous contrainte²⁹ »*, notamment dicté par une conjonction de facteurs économiques et structurels.

Pour autant, comme nous l'avons observé, le prolongement de l'hébergement n'est pas un obstacle au mariage. Cette situation a des répercussions inévitables sur la compo-

²⁹ Dureau et Bonvalet, 2000 : « Les modes d'habiter des choix sous contrainte ».

sition des ménages et nos résultats convergent vers les analyses qui concluent à l'élévation notoire, ces deux dernières décennies, de la taille des ménage dakarois (Antoine *et al.*, 1989 et 2001).

3. Émancipation résidentielle différée : quel(s) impact(s) sur la recomposition des « pouvoirs » au sein des ménages?

De la mise en jeu des solidarités sociales et familiales qui s'expriment en réaction face à la crise, naissent de multiples dépendances : dépendance résidentielle des jeunes inactifs « contraints » de rester dans le domicile familial, dépendance économique de certaines familles vis-à-vis des jeunes actifs devenus les principaux pourvoyeurs de ressources au sein des ménages... Sous toutes ces formes, les dépendances inter-générationnelles concourent au maintien des jeunes dans le domicile parental. Dans ces conditions, comment s'opère la redistribution du pouvoir économique au sein des ménages ? Le nouveau pouvoir économique des uns leur confère-t-il un nouveau rôle dans les prises de décision au sein des ménages ? La situation de « dépendants résidentiels » des autres les incite-t-elle à développer des stratégies nouvelles leur permettant d'accéder à certaines responsabilités, et lesquelles ?

3.1. Des jeunes femmes et hommes fortement impliqués dans l'économie domestique

Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes dakarois se trouvent contraints de s'impliquer de plus en plus dans la vie économique de leurs familles en se substituant aux parents vieillissants et en contribuant aux dépenses des ménages. Pour le cas des hommes, prendre la relève des parents a un caractère impératif, une marque de maturité sociale « *gor bü mün sol dalu bayam wutu ko warnako* » (« le garçon doit prendre la relève de son père lorsqu'il a les mêmes capacités physiques que lui »).

Encadré 6 – C.M'B, 22 ans (Médina Gounass)

Ciré Mbaye, 22 ans, vit à Médina Gounass, un quartier non loti de Pikine, dans la banlieue de Dakar. Ciré a eu un parcours scolaire cahoteux, alternant école coranique et école publique, où il n'a passé que deux ans. Si le récit qu'il donne de sa vie scolaire met essentiellement en avant des conditions économiques précaires pour justifier l'abandon précoce de sa scolarité, on notera qu'elle fait suite au décès de son père. « À ma naissance, ma famille était déjà confrontée à des problèmes. Mon père me mit d'abord à l'école coranique. Chez nous, c'est comme ça, filles comme garçons, on fait d'abord l'école coranique puis l'école publique. À 8 ans, je fus inscrit à l'école. Mais après deux années, avec les problèmes de paiement, j'ai dû quitter [...] J'avais beaucoup de problèmes : les fournitures, les frais scolaires, parfois je ne remettais même pas la demande de cotisation à mes parents, parce que, si je la remettais, souvent le père se fâchait et me demandait de quitter les bancs. Les 200 francs de coopérative qu'on me réclamait, je n'en faisais jamais part à mes parents. Car le vieux pensait plutôt à la dépense quotidienne [son père travaillait comme manœuvre à la Sonacos, l'usine de production d'huile d'arachide]. Il m'arrivait de laisser mes cours et d'aller avec mes copains apprentis chauffeurs pour avoir 200 francs et m'acquitter des frais. À la mort du vieux, il n'y avait pas d'autres alternatives que d'abandonner l'école ».

Il se décide alors à apprendre un métier et un voisin le recommande à un tailleur dont il devient l'apprenti. Pendant les premières années, le patron ne lui laisse faire que de petites tâches qui rapportent 200 - 300 Fcfa, mais peu à peu Ciré est associé pleinement à l'activité.

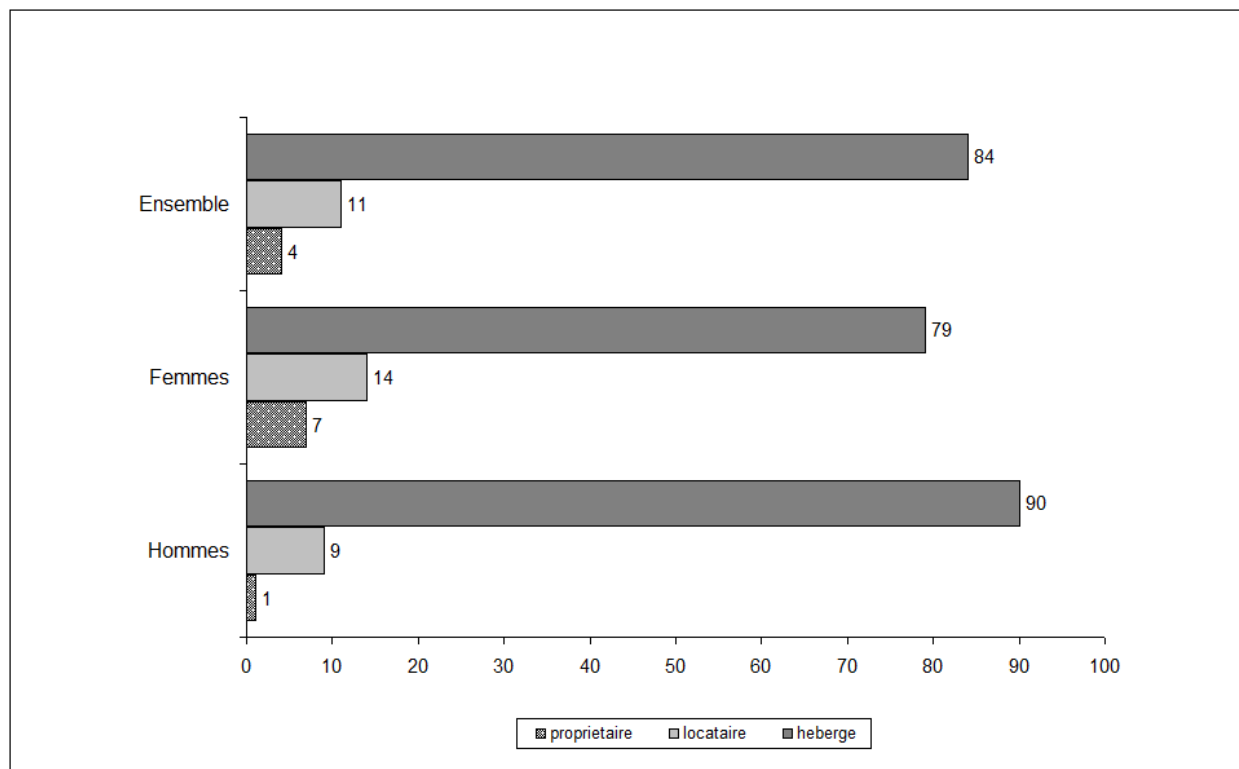
Aujourd'hui, il peut se targuer d'être le seul dans sa maison à avoir un métier. Il vit avec sa mère et ses frères, ses quatre sœurs étant toutes mariées. Si Ciré considère qu'à son âge, il faut prendre certaines responsabilités, « car le temps de nos parents est révolu et nous devons les laisser se reposer », il avoue que ça n'est pas toujours facile de vivre dans une famille démunie: « Ma mère me réclame souvent des choses. Je ne peux pas toujours assumer. À la maison, personne ne travaille vraiment et depuis la mort du vieux, c'est encore plus dur...

La situation de dépendance résidentielle n'exclut pas d'assumer certaines responsabilités économiques au sein de la famille. En effet, bien que vivant dans le domicile familial et hébergés par les parents, les jeunes peuvent être amenés à participer à la gestion économique des ménages dans lesquels ils vivent. Les déclarations qui ont été recueillies auprès des jeunes âgés de 15 à 35 ans au moment de l'enquête illustrent bien cette situation.

Au moment de l'enquête, environ 85 % de ces jeunes étaient hébergés par leurs familles (90 % des hommes et 79 % des femmes) (Figure 5). Certains d'entre eux sont sollicités par leurs familles et contribuent financièrement aux dépenses des ménages

dans lesquels ils vivent. Pour preuve, 40 % vivant en situation de « dépendance » résidentielle (42 % des hommes et 37 % des femmes) ont déclaré contribuer financièrement aux dépenses des ménages dans lesquels ils sont hébergés (Figure 6). La fréquence et les facteurs pouvant influencer la contribution des jeunes hébergés aux dépenses du ménage varient, toutefois, d'un jeune à l'autre.

Figure 5 – Répartition des jeunes de 15 à 35 ans, selon le statut d'occupation du logement



Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

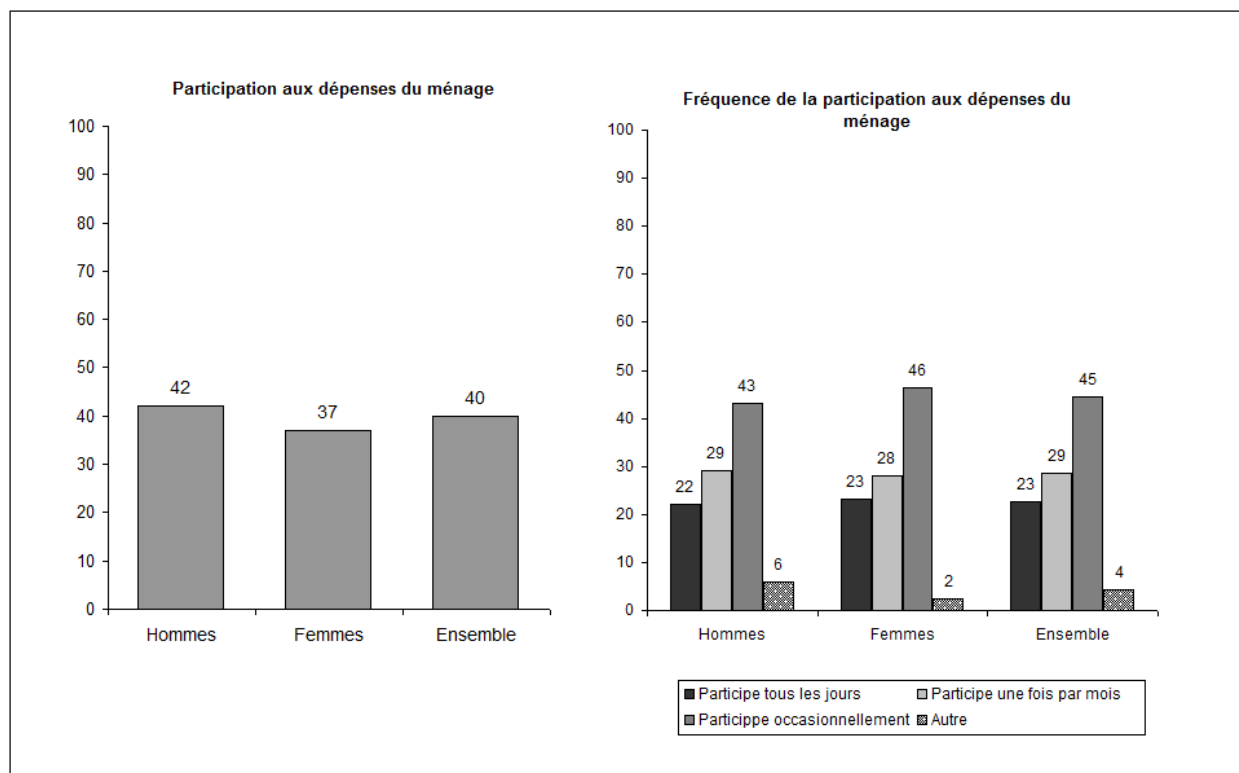
En ce qui concerne la fréquence dans les dépenses du ménage, les résultats de l'enquête montrent que la participation de ces jeunes dans ces dépenses n'est qu'occasionnelle (Figure 6). En effet, à la question de savoir « à quelle fréquence contribuez-vous aux dépenses des ménages dans lesquels vous vivez ? » 45 % de ces jeunes ont déclaré ne participer qu'occasionnellement. Les jeunes qui ont déclaré contribuer mensuellement aux dépenses représentent 29 % de ceux qui sont hébergés. Parmi les jeunes de cette tranche d'âges vivant en situation d'hébergement ceux qui participent quotidiennement aux dépenses du ménage représentent 23 % (Figure 6).

En ce qui concerne les facteurs explicatifs de la contribution des jeunes dans les dépenses du ménage³⁰, l'âge, le statut professionnel des jeunes et leur niveau d'étude

³⁰ Pour rendre compte des facteurs explicatifs de la contribution des jeunes dans les dépenses des ménages auxquels ils sont rattachés, nous avons eu recours à des régressions de type logistique. Dans ce cadre, deux modèles ont ainsi été créés pour les hommes et les femmes ayant entre 15 et

influencent positivement la participation des jeunes dans la vie économique des familles (Tableau 2).

Figure 6 – Répartition des hébergés, selon leur participation aux dépenses des ménages et la fréquence de cette participation



Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

Tableau 2 – Les déterminants de la contribution dans les dépenses des ménages

Variables explicatives		Modèles de régressions logistiques	
		Modèle hommes	Modèle femmes
Référence	Modalité	Coefficient	Coefficient
Âge au moment de l'enquête (moins de 20 ans)	20-25 ans	2,56	2,19
	25-30 ans	2,31*	1,99*
	30-35 ans	4,96**	0,86
Statut professionnel (actif rémunéré)	Inactif	0,09*	0,18***
	Chômeur	0,15**	0,12**
	Étudiant	0,05***	0,03***
	Apprenti	0,38**	0,20**

35 ans. L'objectif dans ces deux modèles est de voir comment certains facteurs comme l'âge au moment de l'enquête, le statut professionnel déclaré par les jeunes et leur niveau d'étude, influencent positivement ou négativement la probabilité pour ces individus de participer aux dépenses du ménage.

Niveau d'étude (non scolarisé)	Primaire	1,02	1,71
	Secondaire	0,29	1,60
	Supérieur	0,37	2,61
Notes : Coefficient : représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en termes de risques relatifs par rapport aux catégories de références (omises dans la régression). Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 % et * P<10 %.			

Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

L'âge est l'un des facteurs les plus importants dans la participation des jeunes dans la vie économique des familles. Ainsi, plus on avance en âge plus forte et probable est l'implication de l'individu dans la vie économique du ménage. D'un autre côté, on remarque aussi que, concernant le statut professionnel des jeunes, bien que contribuant moins que les actifs occupés, les apprentis sont ensuite plus enclins à participer aux dépenses des ménages dans lesquels ils vivent que les étudiants.

L'implication des jeunes hébergés dans la vie économique des ménages est révélatrice des mutations sociales qui s'opèrent à Dakar, aussi bien dans les familles que dans la vie des jeunes. Dans le contexte de crise actuelle, tout se passe donc comme si les jeunes étaient obligés de prendre des pans de responsabilités traditionnellement dévolus aux adultes. Cette responsabilisation progressive des jeunes se traduit par une participation financière dans la mobilisation des ressources de la famille et leur implication dans l'économie domestique. Leur nouveau pouvoir économique se traduit-il pour autant par une participation croissante aux prises de décision ?

3.2. Une participation croissante aux prises de décisions au sein des familles

On pourrait croire que la situation de dépendance résidentielle des jeunes est vécue par les familles comme un poids et conduit ces jeunes vivant en situation d'hébergement à une marginalisation et une exclusion des instances de décision à l'intérieur de la famille. Qu'en est-il exactement à Dakar ? Les jeunes hébergés sont-ils associés à la prise de certaines décisions engageant la vie des familles dans lesquelles ils vivent ?

Dans l'ensemble, les jeunes sont très souvent impliqués dans la prise de certaines décisions qui engagent la vie de la famille. Pour preuve, à la question de savoir s'ils sont consultés lorsque la famille doit prendre certaines décisions, environ 48 % des jeunes vivant en situation d'hébergement ont déclaré être consulté par leurs familles et cela malgré la précarité de leur statut résidentiel. La proportion des jeunes se déclarant « consultés » cache des disparités selon certaines caractéristiques (âge, statut professionnel, contribution dans la constitution des budgets du ménage). La capacité des jeunes à intégrer certaines instances de prise de décisions au sein de la famille est surtout liée à leur âge et au rôle économique qu'ils jouent au sein de leur famille (Tableau 3).

Pour identifier les caractéristiques déterminantes dans le processus de prise de rôles sociaux au sein de la famille, les résultats de régressions présentés dans le tableau 3 permettent de mieux appréhender la participation variable des jeunes dans la prise de décisions engageant la vie du groupe familial.

Tableau 3 – Les déterminants de la participation des jeunes dans les prises de décisions au sein des ménages

Variables explicatives		Modèles de régressions logistiques	
		Modèle hommes	Modèle femmes
Référence	Modalité	Coefficient	Coefficient
Âge au moment de l'enquête (moins de 20 ans)	20-25 ans	3,66***	1,69
	25-30 ans	3,44**	2,39***
	30-35 ans	4,60***	1,84
Statut professionnel (actif rémunéré)	Inactif	1,73	1,11
	Chômeur	1,40	2,54
	Étudiant	0,70	1,77
	Apprenti	2,27*	1,64
Contribution aux dépenses du ménage (ne contribue pas)	Contribue aux dépenses du ménage	16,46***	18,18****
Niveau d'étude (non scolarisé)	Primaire	1,03	0,88
	Secondaire	1,31	2,04
	Supérieur	2,18*	2,38

Notes : Coefficient : représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en terme de risques relatifs par rapport aux catégories de références (omises dans la régression). Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 % et * P<10 %.

Source : Enquête « Jeunesse et Devenir de la Famille à Dakar » IRD-IFAN/Enquête biographique/2001

La participation aux prises de décisions concernerait ainsi essentiellement les jeunes capables de drainer des ressources pour la famille. Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, la contribution aux dépenses du ménage augmente très nettement les possibilités pour les jeunes de participer et d'être consultés lors de la prise de certaines décisions engageant la vie du groupe. Ceux qui participent aux dépenses du ménage ont plus de chance d'être consultés pour les prises de décisions. Outre la contribution aux dépenses du ménage, le rôle joué par l'âge est confirmé dans ce modèle : plus on prend de l'âge, plus la participation à la vie du ménage est importante. Cette situation a été observée particulièrement chez les hommes. Par rapport aux jeunes de moins de 20 ans, ceux qui ont entre 20-25 ans, 25-30 ans et 30-35 ans ont plus de chance d'être consultés.

Le statut d'hébergé ne se traduit donc pas nécessairement par une passivité des jeunes dakarois qui tentent de dépasser le rôle d'« assistés sociaux » qui leur est souvent attribué. Bien au contraire, et chez les jeunes actifs en particulier, l'implication dans l'économie domestique est un moyen, certes de « maximiser » les revenus du ménage, mais aussi d'accéder à un certain rang au sein de la cellule familiale. Le fait de participer aux dépenses quotidiennes leur procure une certaine légitimité dans les prises de décisions familiales. Ainsi, le prolongement des situations d'hébergement des jeunes adultes à Dakar constitue un facteur important de reconfiguration des pouvoirs au sein des ménages.

Conclusion

Au terme de notre étude, il apparaît que la dégradation de l'environnement socio-économique et la conjoncture démographique tendent à affecter les pratiques résidentielles des ménages dakarois. Les besoins de logement dans la capitale sont particulièrement importants mais les possibilités d'y accéder sont très réduites. Dans ces conditions, l'auto-construction, le développement de l'habitat illégal et la fuite en périphérie, dans des espaces souvent enclavés ou insalubres, constituent les seules alternatives pour les ménages désireux d'acquérir un nouveau logement. Pour les autres, la seule solution réside dans la cohabitation, s'exprimant dans le partage du logement ou de la parcelle, une pratique très répandue à Dakar comme dans bien d'autres villes du Sud³¹. Répondant à la pénurie de logements, la cohabitation intergénérationnelle constitue donc un mode d'habiter en augmentation.

L'effet de la « période de crise » sur la sortie de l'hébergement des jeunes a particulièrement retenu notre attention. La comparaison des calendriers d'accès au logement, à l'emploi et au premier mariage de trois générations de citoyens a permis une mise en perspective des effets de la dégradation du contexte dakarois sur l'évolution des situations résidentielles et des modèles familiaux. Une tendance est particulièrement marquée : celle du départ plus tardif des jeunes de chez leurs parents. Cette émancipation résidentielle différée nous semble liée à la dégradation de la situation de l'emploi mais pas uniquement. La perte de ressources des aînés contraint les jeunes à participer activement à la mobilisation de ressources ; ce qui passe le plus souvent par un maintien en cohabitation des jeunes adultes actifs. Pour les jeunes, les possibilités d'émancipation résidentielle sont d'autant plus limitées, que leur insertion professionnelle est rendue difficile et qu'ils sont désormais amenés à supporter la charge de leurs aînés.

Le prolongement des cohabitations intergénérationnelles et la constitution d'un nouveau foyer chez les parents sont des situations courantes. Nous l'interprétons de prime abord comme une manifestation des adaptations résidentielles des jeunes et de leurs parents à la détérioration de la situation économique et à celle du marché du logement ; cela oriente les familles vers de nouvelles stratégies. Solution du « moins pire », la cohabitation prolongée chez les parents, qui pourrait être interprétée comme un alourdissement des charges supportées par les ménages, est devenue une stratégie économique des familles leur permettant de ne pas trop disperser les ressources mais aussi, des « aînés » devenus incapables d'assurer seuls la survie du ménage.

³¹ Dureau et Bonvalet, 2000.

Mais le retard relatif observé dans la prise d'autonomie résidentielle à Dakar et la situation de dépendance qui en résulte ne font pas obstacle à la réalisation de projets individuels, notamment matrimoniaux. En effet, nos analyses statistiques et la teneur du discours des jeunes rencontrés montrent que la multiplication des situations d'hébergement des jeunes adultes n'empêche pas la constitution de la famille. Aussi, les jeunes actifs, « dépendants » sur le plan résidentiel, sont souvent les principaux pourvoyeurs de revenus au sein des ménages. Cette situation leur octroie une nouvelle légitimité qui se traduit par un rôle accru dans les prises de décisions familiales. Ainsi assiste-t-on progressivement à un renversement des dépendances et des pouvoirs. Derrière l'apparente « dépendance résidentielle » des jeunes, se dessinent de nouvelles dépendances économiques des aînés contraints par leur perte de légitimité économique à partager l'autorité.

Notre recherche tend également à montrer qu'à Dakar la jeunesse n'est plus une période de transition vers une stabilité et une sécurité, mais bel et bien une période d'apprentissage sous la menace permanente de la précarité. Ainsi, certains jeunes dakarois, soutenus par leur famille, réorientent leurs stratégies vers un autre cadre que celui du Dakar en crise. À défaut d'être dans l'immédiat « candidats » à un logement autonome, de nombreux jeunes deviennent « candidats » à l'émigration internationale vers l'Europe et les États Unis.

« Les jeunes, pourquoi veulent-ils voyager ?

Cela si tu le poses, c'est une question qui me plaît, une question très importante, parce que tu peux être avec ton copain, vous êtes ensemble, vivant la même vie, il part en Europe pour 2 ans, revient, marie une femme, construit une maison, possède une voiture, « teraal » ses parents, habite cette maison, et toi, là où il t'avait laissé tu fais marche arrière ».
(Abdou, Médina Gounass)

C'est de cette manière, par une étape migratoire transatlantique idéalisée mais génératrice de revenus importants et immédiats, qu'une bonne partie d'entre eux entrevoient une sortie de crise et éventuellement un accès au logement indépendant financé par l'argent gagné en migration... De la même manière que leurs aînés avaient tenté leur chance « en ville », les nouvelles générations apparaissent désireuses de reproduire cette stratégie mais à une autre échelle et avec des risques bien plus importants : en tentant leur chance dans les pays du Nord.

Bibliographie

- Antoine Ph., 1991 - *Structures familiales, cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar*. Séminaire international ENSEA-ORSTOM « Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique », Abidjan, 26-28 novembre, 25 p.
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Fall A.S., 1996 - L'insertion urbaine à Dakar : les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent. In *ORSTOM Actualités*, n° 48.
- Antoine Ph., Ouédraogo D., Piché V. (Eds), 1998 - Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako. *L'Harmattan* ; collection : Villes et entreprises, Paris, 276 p.
- Antoine Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001 - Contraintes de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo. in *Revue Autrepart* « Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? », IRD : 17-36.
- Antoine Ph., Fall A.S. (sd de), 2002 - *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*. Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, mars, 118 p + 22 p annexes.
- CCCE (Caisse Centrale de Coopération Économique), 1991 - Évaluation des politiques et programmes urbains au Sénégal. Dakar.
- Courgeau, D., 2001 - Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme. *Économie et Statistique*, n° 337-338.
- Diagne A., 2005 - L'entrée des jeunes dans la vie professionnelle à Dakar : vers moins d'attente et plus de précarité. in *Études de la population africaine*, vol. 20, n° 1, avril, Dakar, UEPA.
- Diagne A., 2006 - *L'entrée en vie adulte à Dakar*. Thèse de Doctorat de démographie, Paris I.
- Division de la Prévision et de la Statistique, 1988 - Recensement général de la population et de l'habitat, République du Sénégal.
- Division de la Prévision et de la Statistique, 1996 - *Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC)*. Rapport national, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, République du Sénégal.
- Dureau F., Bonvalet C, 2000 - Stratégies et choix résidentiels. Les modes d'habite, des choix sous contraintes. in *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*. Paris, *Anthropos-Economica*, IRD : 131-153.

- Golaz V. *et al.*, 2006 - L'hébergement : un état sans statut. in *Etats flous et trajectoires complexes*, sous la direction Antoine Ph.; Lelièvre É., Paris, Collection Méthodes et savoirs, INED : 113-136.
- Lessault D., 2005 - *Périurbanisation et recompositions socio-spatiales à Dakar. Evolution des stratégies résidentielles d'un système métropolitain ouest-africain*. Thèse de Doctorat de Géographie, Université d'Orléans, 323 p.
- Lelièvre É., 1990 - Acquisition du premier logement et naissance du premier enfant. in *Stratégies résidentielles*. Actes du séminaire, Paris, Éditions de l'INED : 117-127.
- Marchés tropicaux, 1999 – page 16, note de bas de page 23
- M'Bow L.S., 1992 - *Croissance et mobilité urbaine à Dakar*. Thèse d'Etat de Géographie, Paris-Nanterre.
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1986 - *Plan Directeur d'urbanisme de Dakar 2001*. Rapport justificatif, BCEOM/SONED Afrique, 255 p. + annexes.
- Osmont A., 1987 - Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise. in *Famille et Résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé*. Paris, éd. l'Harmattan : 115-175.
- PNUD, 2001 - *Etude sur la perception de la pauvreté*. Rapport final, Dakar, 91 p.
- SYSCOM, 2001 - *Enquête sur la mobilité, le transport et les services urbains à Dakar (EMTSU)*. Rapport d'analyse pour le CETUD, Dakar.
- Tall M., 1994 - *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais*. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10 (3) : 137-151.
- Tokindang S.J., 1996 - Ménage et crise du logement à Dakar : une émancipation résidentielle de plus en plus tardive des jeunes générations. *Journées scientifiques du Réseau Démographie. Crise, Pauvreté et Changements démographiques dans les pays du Sud*, Dakar ; 23 p multigr.
- Vanoni D., 2006 - Crise du logement : le péril-jeunes. in *Recherche sociale*, n° 177, janvier-mars.
- Vernière M., 1977 - *Volontarisme d'Etat et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises : le cas de Dagoudane Pikine*. Paris, Bibliothèque Nationale, 277 p.

Listes des encadrés, figures et tableaux

Encadré 1 – Présentation de l'enquête « Jeunesse et Devenir de la famille à Dakar ».....	9
Encadré 2 – Portrait A.B, 57 ans (Keur Massar).....	19
Encadré 3 – Portrait de A. S, 25 ans (Médina Gounass)	20
Encadré 4 – Portrait de H. S, 30 ans (HLM Grand Médine).....	23
Encadré 5 – Portrait de M. S, 32 ans (Médina Gounass)	25
Encadré 6 – C.M'B, 22 ans (Médina Gounass).....	28
Figure 1 – Proportion d'hébergés à chaque âge selon la génération de naissance chez les hommes ayant été socialisés à Dakar (courbes de Kaplan-Meier).....	18
Figure 2 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1942 et 1956 (courbes de Kaplan-Meier).....	21
Figure 3 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1957 et 1966 (courbes de Kaplan-Meier).....	22
Figure 4 – Sortie de l'hébergement, accès à un premier emploi et mariage chez les hommes nés entre 1967 et 1976 (courbes de Kaplan-Meier).....	22
Figure 5 – Répartition des jeunes de 15 à 35 ans, selon le statut d'occupation du logement.....	29
Figure 6 – Répartition des hébergés, selon leur participation aux dépenses des ménages et la fréquence de cette participation	30
Tableau 1 – Répartition des actifs à 25 ans selon le type d'emploi et la génération (Hommes).....	19
Tableau 2 – Les déterminants de la contribution dans les dépenses des ménages.....	30
Tableau 3 – Les déterminants de la participation des jeunes dans les prises de décisions au sein des ménages.....	33

Liste des sigles utilisés

BHS	Banque de l'Habitat du Sénégal
CCCE	Caisse Centrale de Coopération Économique
CODESRIA	
EDMC	Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale
EMTSU	Enquête sur la Mobilité, le Transport et les Services Urbains
EPP	Enquête sur la Perception de la Pauvreté
FMI	Fond Monétaire International
HAMO	Habitations Modernes
HLM	Habitat à Loyer Modéré
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
INED	Institut National d'Études Démographiques
IPDSR/UCAD	
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
OHLM	Office des habitats à loyer modéré
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAT-URBAM	Société d'Aménagement des Terrains Urbains
SICAP	Société Immobilière du Cap Vert

Légende de la photo de couverture

© – Stéphane Brabant

Vue depuis un toit sur les terrasses du quartier de Niary Taly à Dakar, Sénégal

Imprimé en France
Par PRÉSENCE GRAPHIQUE
2, rue de la Pinsonnière – 37260 MONTS
N° d'imprimeur :

Dépôt légal 4^e trimestre 2007